



Problème diplôme école privée

Par **lizam**, le **08/04/2011** à **16:02**

Bonjour,

Je vous écris, car je ne sais plus à qui m'adresser.

Je suis une étudiante étrangère dans école privée, ou j'ai effectué 1 an d'étude et 6 mois de stage obligatoire.

Normalement, j'ai dû être diplômée en mois de mars, mais le jury a été rapporté.

Mon problème, c'est que j'ai eu une note inférieure à la moyenne pour mon stage et l'école ne veut pas me donner la possibilité de refaire mon stage, alors que dans leur document qui décrit la formation c'est écrit que si j'ai pas de moyenne pour ma mission en entreprise, je peux la refaire.

Et à cause de cette note je risque selon mon école de ne pas avoir mon diplôme. Ils m'ont dit il y a 3 semaines qu'ils vont faire un jury pour décider s'ils vont me donner mon diplôme ou pas. Mais, mon problème c'est que j'ai besoin de le savoir rapidement, car je dois aller à la préfecture renouveler mon titre de séjour et si je vais faire un nouveau stage je dois avoir leur convention.

J'appelle et j'envoie des e-mail au service des stages de mon école presque chaque jour pour savoir leur décision concernant ma note, mais ils soit ne me répondent pas et m'ignorent, en prétendant qu'ils sont en réunions, soit me disent que je les harcèle, alors que c'est leur travail direct de s'occuper des étudiants qui sont en stage ou qui en cherche un.

Que faire dans une telle situation? Est-ce que j'ai un moyen de leur faire réagir? j'ai l'impression qu'ils font tout cela exprès, ils attendent que j'ai plus de titre de séjour et que je rentre chez moi. Et si ça été écrit dans leur document que je peux refaire mon stage, ont-ils la possibilité de me le refuser?

Aider moi je ne sais pas quoi faire, s'il vous-plait!